

# Quelles sont les attentes des familles envers leur municipalité? <sup>[1]</sup>

**Author:** Observatoire des tout-petits

**Source:** Observatoire des tout-petits

**Format:** Report

**Publication Date:** 3 May 2021

## AVAILABILITY

Access full report in PDF [FR] <sup>[2]</sup>

Access online [FR] <sup>[3]</sup>

## Excerpt from Key findings

Les parents ont identifié trois priorités sur lesquelles leur municipalité devrait se pencher pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs tout-petits :

### PRIORITÉ 1

Des lieux publics et des parcs sécuritaires et adaptés

### PRIORITÉ 2

#### Des services de garde éducatifs de qualité

- 56% des parents souhaitent que leur municipalité favorise l'accès à des services de garde éducatifs de qualité.
- 53% des répondants affirment d'ailleurs que leur municipalité n'en fait pas assez pour favoriser l'accès à des services de garde éducatifs de qualité.

#### Les municipalités peuvent agir!

Le maire de la municipalité de Saint-Côme dans Lanaudière a constaté que sa communauté avait besoin d'un CPE puisqu'elle connaissait un petit boom démographique. Le maire contacte donc la direction générale du CPE La chenille, qui possède déjà deux installations à Saint-Donat et à Chertsey, pour discuter de l'implantation d'une nouvelle installation à Saint-Côme. Sous la direction du maire, des responsables de services de garde éducatifs en milieux familiaux, l'école du village, la commission scolaire et le CLSC s'impliquent dans le projet. La municipalité investit 950 000 \$ pour l'implantation de ce nouveau CPE. D'autres partenaires investissent aussi dans le projet : le CPE La chenille, la caisse populaire et le centre local de développement. Le nouveau CPE a ouvert ses portes en janvier 2014 et a immédiatement affiché complet.

L'arrondissement d'Anjou a vu apparaître plusieurs garderies dans de petits centres commerciaux. Les aires de jeux extérieurs se trouvent alors installées au milieu de zones de stationnement, ce qui constitue un enjeu pour la sécurité des tout-petits. L'arrondissement a donc adopté un règlement exigeant qu'un plan d'implantation et d'intégration architecturale soit déposé et approuvé par le conseil d'arrondissement avant la délivrance d'un permis. Ce nouveau règlement a permis d'assurer que les tout-petits profiteront d'un aménagement paysager et géographique favorable à l'activité physique dans un endroit sécuritaire et bien adapté. Ce règlement a ainsi favorisé la qualité des lieux.

Le conseil exécutif de la ville de Terrebonne a adopté des principes directeurs afin de guider l'examen des projets de CPE et de garderies qui leur sont soumis. Les promoteurs doivent maintenant présenter leur projet sous forme de plan d'affaires et s'assurer qu'il respecte les cinq principes directeurs de la ville de Terrebonne :

- Milieu de vie agréable et stimulant pour les enfants
- Compatible et harmonieux avec son environnement
- Autonome sur le plan du stationnement et de la cour extérieure
- Sécuritaire à tous les niveaux
- Facilement accessible par le transport actif et collectif

**Region:** Quebec <sup>[4]</sup>

**Tags:** parents <sup>[5]</sup>

municipality <sup>[6]</sup>

public management <sup>[7]</sup>

envers-leur

#### Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/21/06/quelles-sont-les-attentes-des-familles-envers-leur> [2] [https://tout-petits.org/media/317765/attentes\\_parents\\_municipalites\\_2021.pdf](https://tout-petits.org/media/317765/attentes_parents_municipalites_2021.pdf) [3] [https://tout-petits.org/publications/sondages/municipalites/?utm\\_campaign=rayonnement&utm\\_medium=email&utm\\_source=tout-petits&utm\\_content=infolettre](https://tout-petits.org/publications/sondages/municipalites/?utm_campaign=rayonnement&utm_medium=email&utm_source=tout-petits&utm_content=infolettre) [4] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855> [5] <https://childcarecanada.org/category/tags/parents> [6] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/9019> [7] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/8166>